

BILAN 2024

IDIR BOUMERTIT

DÉPUTÉ DE LA 14^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE

VÉNISSIEUX, SAINT-PRIEST, SAINT-FONS, CORBAS, FEYZIN ET SOLAIZE

ÉDITO

Chère.s concitoyen.ne.s de Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Fons, Corbas, Feyzin et Solaize,

En juillet 2024, **vous m'avez renouvelé votre confiance** en m'élisant pour la seconde fois député de la 14^{ème} circonscription du Rhône. Votre confiance, je la reçois avec gratitude, humilité et grande responsabilité. Elle m'engage à continuer à porter vos voix et vos aspirations dans nos institutions.

Malgré le choix des électeurs de mettre **en tête des élections législatives 2024 le Nouveau Front Populaire**, Emmanuel Macron, après Michel Barnier, a décidé de nommer François Bayrou, issu du groupe Modem, au poste de premier ministre, refusant par là de tenir compte du résultat des urnes.

Cette décision autoritaire, qui constitue un déni de réalité, a été fermement sanctionnée par l'Assemblée nationale avec **le vote historique de la censure du gouvernement réactionnaire de Michel Barnier**. Nous ferons de même avec le gouvernement Bayrou.

C'est le président de la République, et lui seul, qui a plongé la France et ses institutions dans une situation intenable en prenant la décision unilatérale de dissoudre l'Assemblée nationale. Il porte l'entière responsabilité de la fragilisation de notre démocratie et de tous les dysfonctionnements qui en découlent.

Depuis ma réélection, **j'ai redoublé d'efforts pour défendre les intérêts des Françaises et des Français** les plus précaires ou oubliés.

À l'Assemblée nationale, avec mon groupe parlementaire La France Insoumise, nous nous sommes fermement opposés aux coupes budgétaires aveugles et avons proposé de nouvelles sources de financement pour l'État, en défendant des mesures concrètes de justice sociale.

Au sein de notre circonscription, **je suis aux côtés des forces sociales, associatives et syndicales** qui luttent pour préserver et renforcer nos services publics.

Les services publics sont essentiels à nos vies quotidiennes, et sont au cœur de mon action. Je sais d'où je viens, et tout ce que je dois au service public et à la République.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis, mais elle a également révélé notre capacité à **faire preuve de résilience**, à agir avec détermination et à redonner du sens à notre action collective. **Je sais que je peux compter sur vous** aujourd'hui et demain, car la citoyenneté vit en vous et en nous tous.

2025 ne sera pas de tout repos, mais nous sommes prêts. Je suis et je resterai pleinement engagé, à vos côtés, et pour la France. **Ensemble, nous ferons front pour défendre ce qui nous unit.**

Avec vous, avec ma suppléante Gisèle Putoud, je mènerai les nombreux combats qui nous attendent sans faiblir, sans faillir.

En vous souhaitant **une excellente année 2025, pleine de santé et de résilience !**

Votre député, Idir Boumertit.





**"JE VOUS ADRESSE
CHALEUREUSEMENT MES
MEILLEURS VŒUX POUR
L'ANNÉE 2025."**

IDIR BOUMERTIT

**«C'est quoi une vie d'homme ?
C'est le combat de l'ombre et de la lumière... C'est une lutte
entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur...
Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise,
lucide, hors de toute naïveté.»**

AIMÉ CÉSAIRE

MON ACTION DE DÉPUTÉ

Un quotidien de combat

En tant que député du groupe La France Insoumise, **j'agis avec responsabilité et dignité pour remplir les missions fondamentales qui m'ont été confiées** : faire la loi, contrôler le gouvernement et défendre les principes essentiels qui nous rassemblent.

- Garantir la sécurité dans le respect absolu de l'État de droit,
- Renforcer la cohésion sociale par une réelle inclusion de nos diversités,
- Assurer une transition écologique juste et équitable,
- Porter haut les intérêts des classes populaires et moyennes.

Poursuivons ensemble. Nous avons un avenir à construire.

De la circonscription

Vivre ensemble et diversité, piliers de la cohésion sociale

J'ai pris position concernant la fermeture définitive du magasin Casino (pôle commercial de Vénissy), remplacé par une offre restreinte en produits alimentaires. **J'ai rappelé que chaque citoyen mérite un accès équitable à une offre commerciale adaptée à ses besoins**, essentielle pour un vivre-ensemble basé sur le respect mutuel.

Depuis 25 ans que je suis élu à la ville de Vénissieux, les jeunes m'interpellent très souvent sur les représentations négatives de nos quartiers populaires. Ces stéréotypes injustes ne se contentent pas de ternir l'image de nos quartiers : ils sont également un frein et souvent un obstacle à l'insertion des jeunes dans leur vie

professionnelle. Prenant en compte ces faits, **j'agis en conscience pour tout ce qui permet d'ouvrir les quartiers** populaires et d'en faire des territoires pleins de vie, apportant à notre société leur force ainsi que les nombreux talents de sa jeunesse.

Parce que j'aime ma ville, j'aime ses habitants, je veux œuvrer pour une ville dynamique et inclusive. Une ville qui valorise ses talents, où chacun trouve sa place, et où les horizons s'élargissent pour offrir à toutes et tous des perspectives d'avenir prometteuses. Cette ambition, je la souhaite non seulement pour Vénissieux, mais aussi pour toutes les villes populaires de ma circonscription et de France.

Sécurité et respect de l'État de droit

La sécurité est un droit fondamental, particulièrement pour les habitants des quartiers populaires, souvent exposés aux trafics et délits. **Je condamne fermement la délinquance, tout en appelant à une action policière exemplaire et respectueuse des lois.**

En juin 2024, **j'ai interpellé le procureur de la République** sur de possibles faits de violences policières lors d'une intervention à Vénissieux. Ces faits, appuyés par des vidéos édifiantes, ont notamment conduit le procureur à s'auto-saisir. Je mesure la difficulté et l'exigence du métier de policier. Pourtant notre police, en tant qu'institution républicaine, doit incarner nos valeurs et préserver la dignité de chacun. **Une société apaisée repose sur l'équilibre entre sécurité et respect de chacune et chacun.**

À l'Assemblée nationale

Accompagner les citoyens dans la transition écologique (ZFE)

La transition écologique doit intégrer une justice sociale. C'est pourquoi **j'ai demandé à la Métropole de Lyon et au ministre concerné de repousser l'exclusion des véhicules Crit'Air 3**, tant que l'offre de transport en commun ne sera pas suffisante.

J'ai également proposé au président de la Métropole de Lyon de s'inspirer de Montpellier en différant l'application des sanctions liées à la ZFE. Une transition réussie repose sur un accompagnement juste et adapté aux réalités de nos concitoyens.

Pour un débat républicain apaisé et respectueux de toutes et tous

En 2024, j'ai été la cible d'attaques anonymes, jusqu'à recevoir des menaces près de mon domicile. Ces tentatives d'intimidation montrent que mon action dérange, mais elles renforcent ma détermination à **agir dans le sens de mes convictions et du bien commun.**

Depuis 25 ans, **je conduis le débat public avec une vision claire** : faire avancer les droits et améliorer les conditions de vie des habitants, malgré les résistances des forces conservatrices. Alors que 2025 marque le début d'une nouvelle période électorale, **je continuerai à défendre une politique de progrès, proche des préoccupations réelles de nos concitoyens, loin des luttes opportunistes.**



Notre groupe parlementaire LFI à l'Assemblée nationale

SUR LE TERRAIN, AVEC VOUS

En circonscription

Des priorités claires pour l'éducation de nos enfants : mes demandes au recteur de l'Académie de Lyon

Comme vous le savez, l'éducation est pour moi une priorité. C'est pour cela que j'ai rencontré le recteur de l'Académie de Lyon, Olivier Dugrip, pour aborder des sujets qui touchent notre circonscription.

La mesure des horaires d'accueil du 8h-18h pour les collégiens

L'éducation nationale avait mis en place une expérimentation qui consiste à accueillir les collégiens de 8h à 18h au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Cette proposition suscite de nombreuses interrogations quant à sa faisabilité et son impact réel sur le bien-être des élèves et des équipes éducatives.

Il est impératif de veiller à ce que toute réforme prenne en compte **les réalités concrètes des établissements et les besoins des élèves**, afin de garantir une école inclusive et épanouissante pour tous.

La situation des lycées de notre circonscription

Les lycées de notre circonscription rencontrent beaucoup de difficultés, notamment la cité scolaire Sembat-Seguin, où les équipes éducatives et le personnel font face à un **manque criant de moyens**. Cette situation met en péril la qualité de l'enseignement.

J'avais interpellé la ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, à ce sujet, suite à ma rencontre avec les enseignants, avec une question écrite au gouvernement pour alerter sur la situation.

La situation des AESH dans notre circonscription

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) jouent un rôle crucial dans notre école publique. Pourtant, ils font face à des conditions de travail précaires, à un **manque de reconnaissance** et à un nombre insuffisant de recrutements pour répondre aux besoins croissants des élèves en situation de handicap

ou en difficulté. **Je me bats pour que leur statut soit revalorisé**, leurs conditions de travail améliorées et leur rôle pleinement reconnu, afin qu'ils puissent continuer à **accompagner efficacement nos enfants**, tant au niveau local que national.



La Zone à Faible Émission (ZFE) lyonnaise : plus de 100 000 véhicules interdits d'accès

C'est une véritable bombe sociale !

Depuis le 1er janvier, les Grandes Lyonnaises et Grands Lyonnais qui roulent avec un véhicule Crit'Air 3 ou plus, ne peuvent plus rouler dans Lyon et sa périphérie. En cause : le calendrier accéléré de la Zone à Faible Émission (ZFE) qui vise **l'exclusion de tous les véhicules polluants**, à un moment où les alternatives ne sont pas accessibles pour tous.

Cela représente environ 112 000 véhicules privés d'accès à la Métropole !

Les classes populaires sont particulièrement touchées !

En effet, comment une personne au SMIC (environ 20 000€ brut/an) peut espérer s'offrir un véhicule électrique qui coûte en moyenne 35 000€ ?

Face à ce nouveau péage urbain qui s'abat sur les habitants, **j'ai alerté le ministre des transports pour décaler ce calendrier précipité** et mettre en place davantage de solutions alternatives : prendre le temps nécessaire et aider financièrement les habitants, étendre la gratuité des TCL pour les moins de 25 ans, densifier l'offre de transports en commun, baisser la TVA sur les tickets de transport, proposer davantage de parking-relais...

Le Gouvernement Barnier censuré n'en a pas tenu compte et a maintenu l'accord de la droite pour conserver le calendrier actuel qui **va à l'encontre de la réalité des classes populaires !**



D'après une étude de la Métropole, 32,92% du parc automobile est concerné par ces restrictions à Vénissieux, dans ma circonscription, 39,05% à Givors, contre seulement 12,05% à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Ces disparités territoriales soulignent l'urgence d'agir pour rééquilibrer l'accès à une mobilité durable et équitable

Depuis le début de mon premier mandat en 2022, **je travaille en étroite collaboration avec l'association Covifer, basée à Corbas, ainsi qu'avec Fracture**, une structure qui fédère dix associations représentant 29 communes.

Ensemble, nous abordons **des enjeux stratégiques majeurs liés à la mobilité**, en développant des solutions concrètes pour améliorer les transports en commun, réduire l'usage de la voiture individuelle et renforcer la cohésion territoriale.



La ZFE sur le territoire lyonnais

En septembre dernier, **j'avais interpellé l'ancien ministre des transports sous le gouvernement Barnier, François Durovray, sur ces sujets**. L'objectif était de porter au plus haut niveau les solutions et revendications élaborées par l'association Fracture, qui sont le fruit d'une mobilisation forte des acteurs locaux.

Je continuerai de porter au niveau national la voix des associations, afin que leurs revendications se traduisent par des mesures concrètes et efficaces, capables de transformer durablement la vie des citoyens.

Cet engagement illustre ma volonté de répondre aux attentes de toutes les circonscriptions, car la question de la mobilité concerne chaque citoyen. Il témoigne également de ma détermination à inscrire nos actions dans une perspective de transition écologique et sociale, essentielle pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

SUR LE TERRAIN, AVEC VOUS

200 000 emplois menacés

Plans sociaux en France : à vos côtés pour la justice sociale

286 plans de licenciements ont été recensés depuis septembre 2023. Cette saignée d'emplois sans précédent s'est accélérée davantage l'année passée, avec **une augmentation de 15% des licenciements économiques** en début d'année.

Rien qu'entre juillet et novembre 2024, ce sont **120 plans de licenciement qui ont été annoncés**. Très souvent, ce sont les mêmes entreprises qui reçoivent des millions d'euros d'argent public, qui font des bénéfices records, qui délocalisent leurs productions puis qui annoncent ces plans de licenciement.

C'est le cas de Michelin, Valéo, Auchan ou de Sanofi. **Ils doivent rembourser l'argent public perçu.** L'État doit mettre fin à ces pratiques scandaleuses !

Je suis aux côtés des travailleuses et travailleurs pour les soutenir dans leurs luttes, ainsi que de leurs familles qui vivent dans l'incertitude. **Le droit à un travail dans l'honneur et la dignité doit être assuré à chacun. C'est ma conviction profonde.**



En proximité et à l'écoute des difficultés rencontrées par les salariés de Valéo.



Sur le site Valéo de Saint-Quentin-Fallavier en décembre 2024, en soutien aux travailleurs en lutte, avec, de gauche à droite, Sandrine Nosbé, Manuel Bompard et Élisabeth Martin, député.e.s LFI.

Aux côtés de mes collègues, nous sommes en soutien aux **grévist.es de l'entreprise Valéo**, équipementier automobile.

450 emplois vont être supprimés sur ce site, dont la totalité du service recherche et développement.

Soutien total aux salariés en lutte, dont beaucoup viennent de ma circonscription. J'ai eu l'occasion de rencontrer des Vénissiens, des San-Priots et des Saint-Foniards.

Nous ne pouvons plus accepter que les entreprises privées se gavent d'argent public pour ensuite enchaîner les plans sociaux en France!

Mobilisé aux côtés des travailleuses et travailleurs contre les fermetures d'usines !

Alors que **450 emplois sont menacés** par la mise en redressement judiciaire de Vencorex, **nous avons rendu visite aux salariés sur le site de Saint-Fons** en novembre dernier avec Gisèle Putoud, députée suppléante, Farouk Ababsa, Conseiller régional et Jean-Paul Crouzet, militant, à Séverine Dejoux et Jonathan Vasnier, élus au CSE.

À l'instar de la situation nationale, il s'agit là encore d'une entreprise qui, après avoir perçu des millions d'euros d'argent public, a annoncé **un plan social sans scrupule**.

Mais les salariés, conscients de leur force collective, ont engagé une grève déterminée de plus de deux mois pour défendre leurs droits. Dans ce contexte, **Gisèle Putoud et moi-même leur avons apporté tout notre soutien**.

Nous exigeons la **défense des emplois** et des familles touchées et le **remboursement des aides publiques** détournées de leur objectif. **Nous serons toujours aux côtés des travailleurs et des familles pour exiger justice sociale et sauvegarde des emplois**.



À l'écoute de Séverine Dejoux, élue du Comité Social d'Entreprise (CSE), sur la situation des salariés et de l'entreprise Vencorex, concernant les sites de Saint-Fons, de Saint-Priest et de Pont-de-Claix, en Isère.



En visite sur le site de Vencorex à Saint-Fons en novembre 2024, avec de gauche à droite, Séverine Dejoux, Farouk Ababsa, Jonathan Vasnier, Jean-Paul Crouzet et Gisèle Putoud

Dans ce contexte, **il est crucial de rappeler que les grandes entreprises privées bénéficient chaque année de près de 200 milliards d'euros d'aides publiques, sans aucune condition ni contrepartie**.

Ce montant colossal, révélé par une étude de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) et du Clersé de l'université de Lille, représente le premier poste budgétaire de l'État, soit plus de 30 % de son budget total. C'est plus de trois fois le budget de l'Éducation nationale, qui est de 63 milliards d'euros.

Cette situation, injustifiable, appelle une refonte complète de l'attribution des aides publiques pour garantir qu'elles servent réellement l'intérêt général.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, POUR VOUS REPRÉSENTER

Un autre budget est possible !

Avec mon groupe La France Insoumise et les alliés du Nouveau Front Populaire, **nous avons montré qu'une alternative à l'austérité existe** et qu'un budget plus juste est possible !

À cause d'Emmanuel Macron, en France, les plus riches continuent de s'enrichir pendant que **le reste de la population s'appauvrit**.

- Les 500 plus grandes fortunes possèdent plus de 1200 milliards d'euros, soit la moitié du PIB !
- Dans le même temps, il y a 1.4 million de pauvres en plus en 20 ans, selon l'Observatoire des Inégalités.

Victoires obtenues grâce à la censure

- Les **pensions des retraités ont été indexées sur l'inflation** directement depuis ce 1er janvier (2.2%), là où le gouvernement voulait reporter le calendrier de 6 mois.
- La **suppression de 4000 postes d'enseignants a été suspendue**.
- Le projet du gouvernement d'augmenter la taxe sur l'électricité (3 milliards €) **a été rejetée** !



Victoires au Budget de l'État



- **Factures et vie chère** : rendre les premiers kilowatts nécessaires à la vie et à la dignité moins chers avec un taux de TVA réduit (5.5%).
- **Partager les richesses** : taxe sur les superprofits des multinationales. Les multinationales ne sont pas assez imposées par rapport aux profits qu'elles engendrent.
- **Donner aux élus des moyens d'agir dans les collectivités**, au plus près de la population : revalorisation de la Dotation Globale de Fonctionnement à hauteur de l'inflation 2025, soit 500M€.

Victoires au budget de la sécurité sociale

- Dégager plus de **recettes pour la sécurité sociale** en soumettant à cotisation les dividendes et les bénéfices d'actions.
- Empêcher le **déremboursement de médicaments** ou de consultations (ticket modérateur maintenu à 30%).
- Régulariser **les médecins praticiens** à diplôme hors Union européenne.



- **Au total ce sont 60 milliards de recettes nouvelles que nous avons trouvées sans prendre sur le dos des classes moyennes et populaires !**
- **Avec la chute du gouvernement et la fin des discussions budgétaires, ces victoires ont été suspendues. Nous nous battons à nouveau pour les réobtenir cette année.**

Des victoires au budget obtenues en Commission, à concrétiser cette année

En tant que député, je siège à la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation. C'est ici que nous traitons des questions de **l'école pour nos enfants**, des moyens pour **la culture et les associations**, de la **jeunesse et du sport**. Avec mes collègues, j'ai fait plusieurs propositions d'amélioration sur le budget 2025 pour changer réellement la vie au quotidien.

Des propositions concrètes pour plus de mixité sociale et améliorer l'éducation de nos enfants

- ➔ Favoriser la **mixité sociale via la gratuité des musées** pour les classes populaires et la possibilité d'emprunter gratuitement des livres dans les bibliothèques municipales.
- ➔ Garantir **une éducation de qualité à nos enfants** : bataille pour les "sans facs" à la rentrée, supprimer Parcoursup et MonMaster, deux outils de sélection qui pénalisent les classes populaires.
- ➔ Réclamer **plus de moyens pour les associations** qui œuvrent tous les jours à tisser du lien entre les citoyennes et les citoyens.



Création d'un corps de fonctionnaires d'Accompagnant.es d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) : adopté en Commission des finances. On se battra jusqu'à la victoire !

À chaque rentrée scolaire, **des milliers d'enfants en situation de handicap se retrouvent sans accompagnant**. Dans l'Eure 27 % d'entre eux ont accès à moins de 6 heures de cours hebdomadaires, un chiffre qui monte à 54 % dans le Rhône. L'une des principales raisons de cette prise en charge déficiente des élèves en situation de handicap est **le manque d'attractivité du métier d'accompagnant** des élèves en situation de handicap (AESH).

Or ce métier est très précaire : 80 % occupent un CDD, le plus souvent à temps partiel pour un salaire d'environ 800€ par mois... Par ailleurs, 9 AESH sur 10 sont des femmes. **On ne peut laisser perdurer plus longtemps cette injustice !**

L'amendement que j'ai fait adopter en Commission des finances permet de donner un statut protecteur aux plus de 400 000 accompagnant.es, avec un emploi stable et rémunérateur qui permettra une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap.

Le 49.3 utilisé par le gouvernement a fait sauter cette victoire, mais ce n'est que partie remise : **il existe une majorité parlementaire pour faire avancer les droits des AESH et la scolarisation des enfants en situation de handicap !**



En Commission des Affaires Culturelles

AMENDEMENT N° II-CF453

de M. Bommarit **(philosophes de nos collines)**

ARTICLE 42
ETAT B
Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	(en euros)	
	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	702 000 000	0
dout titre 2	702 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	702 000 000
dout titre 2	0	600 000 000
Société de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	702 000 000	702 000 000
SOLDE	0	0

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons la création d'un corps de fonctionnaires d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), afin de titulariser les personnels en poste.

Fin août 2024, l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapej) a dénoncé le fait que "malgré le rôle de plus en plus d'élèves en situation de handicap dans l'école, les difficultés persistent". En effet, des milliers d'enfants handicapés se voient refuser à la rentrée sans solutions de scolarisation adaptées. 20 autres familles ont écrit au bénéficiaire d'une prise en charge, celle-ci n'est pas toujours complète ; selon leur étude, des disparités territoriales de prises en charge existent. Dans l'Eure 27 % d'entre eux ont accès à moins de six heures de cours hebdomadaires, un chiffre qui monte à 54 % dans le Rhône et 58 % dans la Martinique. L'une des principales raisons de cette prise en charge déficiente des élèves en situation de handicap est le manque d'attractivité du métier d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).

Cette situation est le résultat d'une multitude de facteurs. Tout d'abord, la profession se caractérise par une forte précarité et à l'absence d'un statut protecteur : 80 % des AESH occupent des emplois en contrat à durée déterminée (CDD) et 98 % ont à temps partiel imposé par le fait qu'une grande majorité d'entre elles (9 AESH sur 10 sont des femmes) ne voient préparer des concours de 240-matériau correspondant à la durée de scolarisation d'un élève en maternelle et école primaire. Par ailleurs, cette dernière s'accompagne notamment d'une rémunération moyenne faible (l'équivalent d'à peu près 800 € tous droits après la Déclaration des Droits dans un rapport publié le 26 août 2022). Enfin, une absence de reconnaissance sociale du métier et une dégradation de leur condition de travail par la mise en place d'une logique de maintenance des emplois (notamment par les Plans nationaux d'accompagnement localisés (PNAL) qui les obligent à intervenir dans plusieurs établissements dans la même journée entraînant des temps de trajets et des coûts supplémentaires), font de ce métier une profession de plus en plus difficile à exercer. Nous avons identifié cette difficulté dès 2022, par le dépôt et l'examen lors de notre séance parlementaire d'une proposition de loi visant à créer un corps de fonctionnaires pour les AESH, qui permettrait notamment de répondre à la question de l'absence de statut protecteur, ainsi que l'augmentation d'un temps plein à 240 heures qui permettrait de régler notamment la question de la salarisation. Les macrocosmes ont bloqué l'adoption de cette proposition de loi. Pourtant, les résultats que nous présentons à l'époque restent les plus pertinents pour apporter la situation actuelle des AESH.

Dans ce contexte, nous proposons donc à travers cet amendement d'offrir une nouvelle chance de créer un corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AESH, avec un temps plein correspondant à 24 heures de service et qui permettra enfin de résoudre de manière structurelle la question de l'attractivité du métier d'AESH.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, POUR VOUS REPRÉSENTER

Endiguer le phénomène du gaz hilarant

Redéposée pour cette nouvelle législature, **ma proposition de loi transpartisane sur le gaz hilarant** (protoxyde d'azote), regroupant les signatures de plus d'une centaine de parlementaires issus de 9 groupes différents, **a été mise à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents du 17 décembre dernier.** Elle devrait donc être débattue à partir du 28 janvier, à l'Assemblée nationale.

→ **Face à ce fléau de santé publique, je dépose une proposition de loi !**

C'est **un enjeu de santé publique**. Cette proposition de loi préconise de **limiter l'accès au protoxyde d'azote uniquement aux professionnels** (dans le culinaire et en médecine), de sorte à protéger notre jeunesse de ses effets délétères.



LE PROTOXYDE D'AZOTE EN QUELQUES CHIFFRES

- **22 ans** : c'est la moyenne d'âge des consommateurs de ce gaz, inhalé majoritairement par des adolescents et de jeunes adultes
- **+ de 300 cas signalés** de personnes intoxiquées en 2023 selon l'ANSES
- **45 fois plus de patients** intoxiqués pris en charge en 5 ans
- jusqu'à **10 bouteilles/jour** consommées en cas d'addiction
- **Plusieurs morts**, des accidents routiers et des séquelles à vie
- **Trouvable facilement** en supermarché ou sur internet



Bombonnes professionnelles

Nommé rapporteur de la mission d'information parlementaire sur le Service National Universel (SNU)

Le SNU voulu par Emmanuel Macron en 2017 est aujourd'hui **plus que jamais un caprice présidentiel. Mal organisé et très coûteux**, le SNU a été épinglé en septembre dernier par la Cour des comptes pour **sa mauvaise gestion et son dérapage financier**.

Mon groupe, la France Insoumise, et moi-même avons toujours **questionné la pertinence de ce dispositif**, d'autant plus qu'il a déjà englouti plus de **500 millions d'euros en 5 ans**. C'est autant d'argent que l'on aurait pu mettre directement dans notre système éducatif, pour avoir plus de personnel et mieux rémunéré, ou à disposition des voyages scolaires, pour l'aide aux devoirs ou pour la pratique sportive de nos enfants. **Nous devons redonner les moyens à notre école publique !**

De plus, de **nombreux scandales** ont éclaté dans la presse sur l'encadrement des jeunes lors des séjours de cohésion (violences, punitions collectives, évanouissements...).

Enfin sa généralisation - toujours défendue mordicus par notre cher Président - **coûterait entre 3 et 5 milliards d'euros !**

En tant que rapporteur sur cette mission parlementaire, **j'aurai l'occasion de contrôler et d'évaluer** cet outil mis en place par le Gouvernement. J'aurai à cœur de montrer au cours des 6 prochains mois **toute la réalité sur ce dispositif et de faire toute la lumière sur ses conséquences**.

Conclusions attendues pour le mois de juin !



En hémicycle, comme en circonscription, je porte vos revendications

UNE ANNÉE D' ACTIONS ET D' ENGAGEMENTS

Retour en images

Mobilisé pour tous les citoyens de ma circonscription, **j'ai participé à de nombreux évènements**, que ce soit à Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Fons, Corbas, Feyzin ou Solaize.



Rentrée parlementaire du groupe La France Insoumise à l'Assemblée nationale en septembre, avec Jean-Luc Mélenchon.



Commémoration de **l'appel du 18 juin 1940** à Feyzin.



J'ai eu l'occasion d'**accueillir près de 150 jeunes** de collèges et de lycées de ma circonscription, au Palais Bourbon, pour expliquer le travail de parlementaire.



Les évènements sportifs sont toujours un moment de partage et de convivialité. Ici, à **l'évènement de l'association Les Mousquetaires de Corbas**, qui a organisé le festival 'Laser Run'.



Plus de 1200 personnes rassemblées au **meeting pour les européennes** à Vénissieux, avec Mathilde Panot et Rima Hassan.



Toujours à votre écoute, j'ai à cœur d'échanger avec vous pour améliorer la vie au quotidien. Exemple ici sur le marché de Saint-Priest.

Au Palais Bourbon comme dans la rue, je suis toujours présent pour mener la lutte !



Commémoration de la Libération de la Ville de Saint-Fons. Les leçons du passé doivent continuer de vivre dans la conscience collective.



Présent à Vénissieux à l'évènement **'Du stade vers l'emploi'**, avec France Travail, l'Union sportive Vénissieux Rugby ainsi que le comité Rugby 69. Un plaisir de lier le sport et l'emploi.



Salon des maires avec la délégation Insoumise, le 20 novembre 2024.



J'ai répondu présent à de nombreuses manifestations, que ce soit pour demander un **cessez-le-feu à Gaza** ou pour les droits des travailleurs le **1er mai**.



Audition, à l'Assemblée nationale, avec mes collègues pour **défendre le maintien de l'hôpital Henry Gabrielle** à Saint-Genis-Laval, face à une projet de délocalisation.



Sur le marché de Vénissieux, **lors de la campagne des législatives 2024**. Une magnifique campagne grâce aux militants.



Gisèle Putoud, députée suppléante de la 14ème circonscription, est à mes côtés dans tous les combats.

Fervente militante depuis toujours, elle s'est engagée de longue date au sein des syndicats, portant haut les luttes sociales et les droits des travailleurs.

La mise en place de la permanence parlementaire s'inscrit dans la continuité de mon action au plus proche des citoyens et des associations locales

Permanence parlementaire

Nous avons le plaisir, avec **Gisèle Putoud**, députée suppléante, de vous y accueillir :

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis
de 13h30 à 17h, sur rendez-vous

15 rue Marcel Pagnol
69200 Vénissieux

06 60 84 20 61

idir.boumertit@assemblee-nationale.fr

Pour plus d'informations sur mon actualité, rendez-vous sur mon site internet **idirboumertit.fr**

Ou sur les réseaux sociaux



Idir Boumertit



@idirboumertit



@boumertitidir



Ne pas jeter sur la voie publique - République Française.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
RCS Lyon 883 197 907